

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR L'USAGE DES ÉCRANS

En premier lieu, toute l'équipe du Syndicat de l'enseignement des Deux Rives (SEDR-CSQ) souhaite exprimer sa gratitude envers les 385 membres qui ont diligemment pris quelques minutes pour participer à cette consultation. Le présent communiqué vous permettra de constater que l'opinion des enseignantes et des enseignants des CSS des Découvreurs et des Navigateurs n'est pas différente de celle émise par leurs collègues d'ailleurs au Québec.

L'interdiction de l'utilisation du téléphone cellulaire dans toute l'école

À l'échelle du Québec, ce sont plus de 76 % des répondantes et des répondants à cette consultation menée par la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) auprès de ses membres qui pensent que l'interdiction du cellulaire devrait s'étendre à toute l'école, alors qu'il est actuellement seulement interdit en classe. Ce sont 77,4 % des membres du SEDR-CSQ qui partagent cette opinion.

Êtes-vous en faveur de l'interdiction de l'utilisation du téléphone cellulaire dans toute l'école?

	n	%
Oui	298	77.4
Non	70	18.2
Je préfère ne pas répondre	17	4.4
Total	385	100.0

Par ailleurs, les résultats de la consultation révèlent également que, pour la FSE-CSQ, un peu plus de neuf enseignantes et enseignants sur dix (93 %) sont en accord avec l'idée d'une majorité numérique au Québec. On entend par le concept de majorité numérique l'âge minimal requis pour utiliser les réseaux sociaux. Les résultats au SEDR-CSQ sont similaires.

Êtes-vous d'accord avec l'idée d'une majorité numérique au Québec (âge minimum afin de pouvoir utiliser les réseaux sociaux)?

	n	%
Oui	354	91.9
Non	22	5.7
Je préfère ne pas répondre	9	2.3
Total	385	100.0

Au niveau de la FSE, près de la moitié du personnel enseignant questionné (48 %) indique que l'âge de 16 ans serait acceptable pour cette majorité numérique, tandis que près du tiers (31 %) indique préférer qu'elle soit fixée à 15 ans. Encore une fois, les répondantes et les répondants du SEDR-CSQ logent à la même enseigne.

Quel serait l'âge acceptable selon vous?

	n	%
15 ans	121	31.4
16 ans	191	49.6
17 ans	19	4.9
18 ans	35	9.1
Autre, précisez :	19	4.9
Total	385	100.0

Les outils numériques devraient servir à des fins pédagogiques. C'est ce que révèlent les résultats à la question ci-après. En effet, les membres du SEDR-CSQ estiment, à plus de 85 %, que les outils numériques personnels à l'école ne devraient pas servir à des fins personnelles.

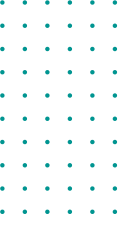
Devrait-on permettre aux élèves d'utiliser des outils numériques personnels à l'école, peu importe s'ils sont utilisés à des fins pédagogiques ou personnelles?

	n	%
Oui	46	11.9
Non	328	85.2
Je préfère ne pas répondre	11	2.9
Total	385	100.0

Par ailleurs, selon la majorité des répondantes et des répondants du SEDR-CSQ, même les outils numériques fournis par l'établissement scolaire ne devraient pas servir à des fins autres que pédagogiques.

Devrait-on permettre aux élèves d'utiliser les outils numériques fournis par l'école ou les outils personnels à des fins non pédagogiques en guise de récompense?

	n	%
Oui	81	21.0
Non	294	76.4
Je préfère ne pas répondre	10	2.6
Total	385	100.0



« Comme on l'avait fait valoir en commission parlementaire cet automne, l'utilisation d'écrans en classe présente des avantages indéniables pour l'enseignement et les apprentissages. L'école doit certes transmettre la compétence numérique dans une perspective équilibrée, mais un mauvais usage des outils comporte certains risques qu'il est impératif de minimiser », a signifié Richard Bergevin, président de la FSE-CSQ, conscient des effets néfastes d'une exposition prolongée aux écrans et des enjeux liés aux réseaux sociaux.

La FSE-CSQ estime toutefois qu'il existe une différence importante entre l'utilisation d'un outil numérique personnel en classe et celle d'un outil fourni et paramétré par l'école, dont l'usage contrôlé prête moins à la distraction. De plus, cela permet l'accès à des ressources pédagogiques variées pour stimuler les apprentissages.

« Il est clair qu'en écartant les cellulaires des écoles, les profs souhaitent voir une plus grande implication des élèves dans la vie scolaire. Ils nous disent également qu'ils ne veulent plus avoir à gérer les nombreuses distractions créées par ces appareils. Avec ces nouvelles données en main, nous allons transmettre notre rapport mis à jour à la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes pour en alimenter la réflexion. Encore une fois, les enseignantes et enseignants de la FSE-CSQ s'expriment et leur voix se fera entendre dans les lieux de décision », a conclu M. Bergevin.

Rappelons que cette consultation s'inscrit dans le cadre de l'offensive professionnelle et pédagogique entreprise par la FSE-CSQ au printemps 2024, celle-ci visant à améliorer le quotidien du personnel enseignant en dehors de la voie de la convention collective.

Vous pouvez compter sur vos représentantes et vos représentants du SEDR-CSQ et ceux de l'ensemble des syndicats affiliés à la FSE pour poursuivre avec ardeur cette offensive professionnelle et pédagogique.



Président
SEDR-CSQ